



# DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

## INFORMATIONS GENERALES

- La durée de validité d'une Carte Nationale d'Identité est de 15 ans pour les personnes majeures (carte établie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004) et de 10 ans pour les mineurs.
- Les CNI émises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans. Aucune demande de renouvellement ne sera acceptée (excepté changement d'adresse ou cas particuliers).
- La Mairie agit sous l'autorité des services de l'Etat. Ce dernier peut demander des pièces complémentaires afin d'effectuer les vérifications qu'il jugerait nécessaires.
- Les informations communiquées sur les délais n'ont qu'une valeur indicative.

## DEPOT DU DOSSIER

- Le dépôt du dossier se fait uniquement **sur rendez-vous**, qui est fixé par téléphone ou en vous rendant à l'accueil de l'Hôtel de ville, du PSP ou du Proxibus.
- Tout retard entraînera l'annulation du rendez-vous.
- Le demandeur doit être présent lors du dépôt de la demande. Le mineur est obligatoirement présent et accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.
- Seuls les originaux des documents demandés seront acceptés.
- Tout document manquant entraînera le rejet immédiat du dépôt du dossier.
- Pour toute demande, les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur seront à mentionner.
- En cas de complément demandé et pour valider votre demande de CNI, vous avez trois mois pour fournir les éléments. Passé ce délai et pour des raisons de sécurité, la demande sera annulée et le dossier automatiquement détruit.
- **Simple et rapide**, l'utilisation de la pré-demande en ligne est recommandée : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>.

**Pour des raisons de sécurité, toute CNI non retirée par son titulaire dans un délai de 3 mois à compter de la date du dépôt de la demande sera détruite.**

<b>Hôtel de Ville</b> 16 rue du général Mangin 98800 Nouméa  ☎27 31 15  Du lundi au vendredi 07h15 – 16h30	<b>Pôle de Services Publics – Rivière-Salée</b> 7 rue Eugène Levesque 98800 Nouméa  ☎46 77 64  Du lundi au vendredi 07h15 – 16h30
--	---

### Dépôt de dossier :

- Ne souhaite pas prendre de rendez-vous
- Rendez-vous fixé le ..... / ..... / 2020 à ..... h ..... à  Hôtel de Ville  PSP Rivière-Salée
- Nombre de personnes : ..... personne(s)

## Documents à fournir

Le demandeur possède une CNI en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans	Le demandeur possède une CNI périmée depuis plus de 5 ans	Le demandeur ne possède pas de CNI
L'ancienne CNI	<p>L'ancienne CNI</p> <p>et</p> <p>Le passeport du demandeur valide ou périmé depuis moins de 5 ans</p> <p><b>ou, à défaut,</b> la copie intégrale de son acte de naissance datée de moins de 3 mois <b>sauf</b> si la commune de naissance a dématérialisé son état civil : <a href="https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation">https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation</a></p>	<p>Le passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans</p> <p><b>ou, si aucun titre :</b> la copie intégrale de son acte de naissance datée de moins de 3 mois <b>sauf</b> si la commune de naissance a dématérialisé son état civil : <a href="https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation">https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation</a></p> <p>et</p> <p><u>Si ancienne CNI perdue :</u> la déclaration de perte (faite en Mairie le jour du renouvellement)</p> <p><b>ou</b></p> <p><u>Si ancienne CNI volée :</u> la déclaration de vol (faite au commissariat)</p>
---	<p><b>Justificatif de nationalité</b> Sauf si le demandeur est né en France d'un parent né en France ou s'il possède un titre sécurisé ou si cela est spécifié sur l'acte de naissance</p>	<p><b>Justificatif de nationalité</b> Sauf si le demandeur est né en France d'un parent né en France ou s'il possède un titre sécurisé ou si cela est spécifié sur l'acte de naissance</p>
<p><b>1 Photographie d'identité (ou 2 photographies si besoin d'un récépissé)</b> récente (moins de 6 mois) aux normes en vigueur, de format 3,5 cm x 4,5 cm, en couleur, sur fond bleu clair ou gris clair, visage de face, centré, tête nue (pas de chouchou, serre-tête ou élastique apparent), oreilles dégagées, bouche fermée, sans sourire, le regard droit, les cheveux dans le cadre, sans lunettes, Photographie non scannée, non numérisée, non pliée, non marquée et non trouée.</p>		
<p><b>Justificatif de domicile</b> daté de moins de 3 mois, avec indication d'une adresse physique (et non une boîte postale) Exemples : quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de téléphone, avis d'imposition ...</p> <p><b>Si hébergé par un tiers :</b> Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (!\ la signature sur l'attestation et la pièce d'identité doivent être identiques).</p> <p><b>Si logement dans un squat :</b> Facture au nom de l'association gérant le squat + attestation signée du Président de celle-ci + copie de sa pièce d'identité.</p> <p><b>Si logement sur un bateau :</b> Photocopie de l'acte de francisation ou du titre de propriété ou de location en cours ou quittance d'assurance pour le bateau ou attestation de la capitainerie du port au nom du demandeur ou attestation de propriété ou de location permanente de l'emplacement du bateau.</p>		
<p><b>Pour les mineurs</b>, la pièce d'identité du représentant légal présent</p> <p><u>En cas de jugement :</u> l'original du document.</p> <p><u>En cas de garde alternée :</u> justificatif de domicile + copie de la pièce d'identité de l'autre parent (+ en cas d'absence de jugement, attestation à l'amiable signée des 2 parents).</p>		
<p><b>En cas d'utilisation d'un nom d'usage, tout justificatif permettant son utilisation</b> Exemples : acte de mariage, jugement ...</p> <p><u>Pour les mineurs :</u> document spécifiant le nom d'usage et l'accord des 2 parents + copie de la pièce d'identité de l'autre parent.</p>		